

Lydie MARCONOT-CLEMENT et Stéphanie LIEGEON

NOTAIRES ASSOCIES

7 Place Jean Moulin 25660 SAONE
16 Grande rue 25360 BOUCLANS

Adresse Postale :

7 Place Jean Moulin
25660 SAONE

Tél : 03.81.55.20.04

Fax: 03.81.55.27.75

scp.marconot.clement.liegeon@notaires.fr

EXTRAIT D'ACTE

Conformément au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017

Je soussignée, **Maître Stéphanie LIEGEON**, notaire associée de la Société Civile Professionnelle dénommée "Lydie MARCONOT-CLEMENT et Stéphanie LIEGEON" titulaire d'un Office Notarial à SAONE (25660), 7, place Jean Moulin,

Atteste avoir reçu, le 11 février 2024, l'acte contenant **NOTORIETE PRESCRIPTIVE**

A LA REQUETE DE

Madame **Vanina, Louise BURESI**, demeurant à AZILONE AMPAZA (20190), lieudit U PAESE.

Née à AZILONE-AMPAZA (Corse du Sud), le 15 Mars 1945.

Veuve en uniques noces de Monsieur Joseph Marie PAOLANTONACCI, non remariée depuis.

De nationalité française et résidente en France.

Monsieur Vincent **PAOLANTONACCI**, exploitant agricole, demeurant à AZILONE-AMPAZA (20190),

Né à AJACCIO (20000), le 11 juillet 1966.

Epoux de Madame Sylvie Jeanne DUBOIS,

Marié sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de AZILONE-AMPAZA (20190), le 11 juillet 1998.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

« Résident » au sens de la réglementation fiscale.

Madame Anne, Marie **PAOLANTONACCI**, notaire, demeurant à ORNANS (25290), 6, rue du Clair Soleil,

Née à AJACCIO (20090), le 26 septembre 1967.

Célibataire.

Partenaire de Monsieur VINCENT Claude, aux termes d'un pacte civil de solidarité en date du 23 juillet 2010, enregistré au greffe du Tribunal de grande instance de BESANCON (25000), le 23 juillet 2010,

De nationalité française.

« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

« Lydie MARCONOT-CLEMENT et Stéphanie LIEGEON

Notaires membres d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un office notarial »

Membres d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Madame Antonia Marie Françoise Joséphine **PAOLANTONACCI**, secrétaire comptable, demeurant à ORNANS (25290), 6, rue Claude Nougaro,
Née à AZILONE-AMPAZA (20190), le 25 mars 1972.
Epouse de Monsieur Etienne Claude Jean VUILLAUME,
Mariée sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de AZILONE-AMPAZA (20190), le 17 juillet 1999.
Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française.
« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

DES BIENS CI-APRES :

Sur la commune de AZILONE-AMPAZA (20190), Strinella,
Une parcelle en nature de lande
Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
A	126	Strinella	6	08	94
Contenance Totale :			6ha 08a 94ca		

DUREE DE LA POSSESSION

Le BENEFICIAIRE revendique la propriété des immeubles au titre de la prescription acquisitive en application de l'article 2272 du Code civil.

MENTION OBLIGATOIRE

Conformément à l'article 1 du décret n° 2017-1802 du 28 décembre 2017, il est ici rappelé les dispositions du premier alinéa de l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 :
« *Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.* »

ELECTION DE DOMICILE

Domicile est élu en l'étude indiqué en tête des présentes.

Fait à SAONE (25660),
Le 27 février 2024.

Lydie MARCONOT CLEMENT
Stéphanie LIEGEON
NOTAIRES ASSOCIES
7, place Jean Moulin
25660 SAÔNE

